
DEVAN REED :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Bienvenue à l'appel du groupe de travail d'opérations, finances et budget aujourd'hui jeudi 29 juillet 2021 à 19 h UTC.

Pour l'appel d'aujourd'hui, nous avons Holly Raiche, Cheryl Langdon-Orr, Judith Hellerstein, Marita Moll, Maureen Hilyard, Ricardo Holmquist, Sébastien Bachollet et Aziz Hilali. Nous avons reçu les excuses de Satish Babu, de Vanda Scartezini, de Justine Chew, de Joanna Kulesza et d'Olivier Crépin-Leblond.

Du côté du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Becky Nash, Victoria Young, Claudia Ruiz et moi-même Devan Reed, qui vais m'occuper de la gestion de cet appel.

Nous avons l'interprétation en français et espagnol pour l'appel d'aujourd'hui. Nos interprètes de français sont Jacques et Aurélie et nos interprètes d'espagnol sont Marina et David.

Rappel à tous de vous mettre sur muet lorsque vous n'intervenez pas pour éviter toute interférence. Et veuillez indiquer votre nom à chaque fois que vous intervenez pour la transcription.

Nous avons également la transcription en temps réel. Je vais coller sur le chat le lien dans un instant.

C'est à vous Holly.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

HOLLY RAICHE :

Merci.

Bonjour à tous, bonjour à tous les participants, y compris Becky. L'objectif de l'appel d'aujourd'hui, c'est de faire une présentation. Il s'agit de l'une des deux réunions avec le service de planification de l'ICANN. L'objectif de la réunion d'aujourd'hui et de celle qui aura lieu dans deux semaines, c'est de bien comprendre l'idée de la création d'un cadre de priorités pour la planification à l'ICANN.

Si vous regardez le calendrier qui est sur la page web de travail de l'OFBC, le calendrier pour la budgétisation commence en août-début septembre, et ce que l'on fait, c'est passer en revue le processus qui est suivi pour bien comprendre le processus de planification et de budgétisation.

Et ce que l'on a fait il y a 15 jours, c'est d'avoir une discussion sur les initiatives en termes de budgétisation et elles figurent dans le document pour l'OFBC 2020-2025. On a eu une excellente présentation il y a 15 jours de la part de Becky sur l'importance pour ce groupe de bien comprendre ce processus et contribuer au processus de budgétisation en faisant des commentaires à la lumière des initiatives relatives à ce processus en vue de développer une liste de priorités du point de vue de l'ALAC, sur les priorités aux yeux de l'ALAC dans le domaine de la budgétisation.

Nous avons demandé aux membres de ce groupe d'identifier quelles sont leurs priorités pour ce groupe de ces initiatives opérationnelles. Et ce que l'on a également sur notre espace de travail, c'est une indication des personnes qui sont disposées à travailler un peu plus sur chacune des initiatives opérationnelles, parce qu'il y a une expertise au sein de

ce groupe, on a identifié les initiatives opérationnelles. Et on a également fait un sondage au sein de ce groupe et les résultats de ce sondage figurent également sur notre page web de travail.

Du point de vue de l'ALAC, les initiatives opérationnelles qui sont d'après nous les plus importantes pour nous incluent tout d'abord le renforcement du modèle multipartite, le premier modèle multipartite ; deuxièmement, le processus de prise de décision de la communauté ; troisièmement, l'acceptation universelle ; quatrièmement, la planification à l'ICANN ; et cinquièmement, la supervision des changements en termes de législation et les incidences à ce niveau-là qui pourraient avoir une importance particulière, également l'écosystème DNS, etc.

Ce sont des priorités qui d'après nous sont importantes. Et cela fait sens lorsqu'on commence le processus de budgétisation lui-même. On va commencer à voir ce qui est important pour l'ICANN et je vais demander aux membres qui ont souscrit à l'une de ces initiatives opérationnelles de nous expliquer pourquoi ces initiatives sont importantes pour l'ALAC pour que l'on puisse, lorsqu'on va répondre et intervenir par rapport au budget, répondre en expliquant ce qui est important pour l'ALAC et pour les RALO.

Sur ce, on va maintenant avoir une présentation de la part de Becky et de son équipe, et je les en remercie de venir nous présenter le projet qu'ils sont en train de développer, à savoir le cadre de priorisation de la planification, pour que l'on puisse bien le comprendre.

Sur ce, Becky, je vais vous céder la parole pour faire votre présentation. D'ailleurs, il y aura pendant la présentation l'occasion pour tous de

poser des questions. Je vais surveiller le chat. Sachez que si vous avez des questions, vous pouvez les écrire sur le chat.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, nous n'avons plus d'audio.

[BECKY NASH] Je vois qu'il y a une main levée.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Becky de voir ma main levée.

Je voulais simplement dire que vous avez un sous-groupe de travail qui travaille à la priorisation, mais toutes les recommandations de tous les groupes de travail et une des principales questions que j'ai personnellement, c'est comment allons-nous prendre en considération les résultats qui vont sortir de ce groupe et prendre en compte les recommandations de l'ATRT3 ? Je crois que cet élément est important, je crois que c'est essentiel pour notre travail. Je sais qu'on parle de cela parce que cela fait partie de l'aspect opérationnel, financier et budgétaire, mais je pense que c'est important et c'est quelque chose que je voulais indiquer.

HOLLY RAICHE : Merci beaucoup Sébastien.

Maureen, je ne veux pas trop insister, mais est-ce que vous voulez que l'on prenne en compte cet ordre du jour ATRT3 ? Je voulais que l'on puisse répondre à cette question.

CHERYL LANGDON-ORR : Je vous invite à lire ce que j'ai écrit sur le chat. Je vais baisser ma main.

HOLLY RAICHE : Maureen, quand pensez-vous qu'il y aura des discussions sur l'ATRT3 ? Parce que ce n'est pas sur l'agenda, mais ce devrait y être. Voilà la question que j'aimerais vous poser. Écoutez Sébastien, j'aurai une conversation avec Maureen pour voir comment intégrer l'ATRT3 dans ce groupe. Maintenant, on s'achemine vers un processus de budgétisation et on va se concentrer sur les commentaires à ce sujet. Mais je comprends bien l'importance de ce dont vous parlez, en particulier la révision holistique qui a à voir avec deux lectures me semble-t-il.

Cheryl, est-ce que vous voulez faire un commentaire maintenant ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui Holly, si vous me le permettez. Cela n'a pas à voir avec l'ATRT3.

Je voulais dire à Sébastien que cette priorisation concerne les initiatives opérationnelles du processus stratégique et financier et il ne s'agit pas des recommandations sur lesquelles la petite également travaille. Et voilà pourquoi j'attirais votre attention par rapport à cette absence dans l'ordre du jour aujourd'hui.

HOLLY RAICHE : Merci Cheryl.

Becky, excusez-moi de ce petit retard. Est-ce qu'on peut écouter votre présentation ?

BECKY NASH :

Oui, tout à fait. Merci beaucoup, merci à tous.

Je pense que ces questions liminaires et cette discussion ont été très intéressantes parce que nous, au sein du groupe de planification, on aimerait également préciser un certain nombre d'aspects relatifs à notre travail, et les interventions des uns et des autres ici sont tout à fait bienvenues.

Sur ce, nous allons commencer par discuter de ce qu'on appelle le cadre de priorisation de la planification. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de l'une des nombreuses consultations. On en a deux prévues avec ce groupe et bien d'autres à suivre, d'après moi. Donc sur l'organisation de cette présentation : introduction, objectifs, éléments de conception pour le cadre de priorisation et ensuite, divisées en deux parties, consultations numéro 1 avec l'accent particulier mis sur trois composantes de cet élément de conception et consultation numéro 2 qui concerne les trois derniers éléments et on inclut également une petite annexe.

Je vous le disais, cette présentation comprend deux consultations, mais avec les commentaires et les réactions des uns et des autres, on veut utiliser le temps de tout le monde à bon escient parce qu'on sait que vous êtes tous très occupés.

Dans cette première section, je vais couvrir l'envergure du projet ainsi que son historique. Et j'aimerais avoir un dialogue avec tout le monde également, donc n'hésitez pas à lever votre main. Holly a indiqué dans le chat que cela doit prendre la forme d'un dialogue.

En ce qui concerne le département de planification de l'ICANN, nous sommes en train de créer un cadre de référence de la priorisation de la planification pour aider l'écosystème de l'ICANN à prioriser son travail dans le cadre du processus de planification d'une manière transparente, inclusive et efficace.

Nous avons des techniques qui seront mises en œuvre lors des prochains cycles de planification financière et opérationnelle pour informer les prises de décision pour le processus de planification annuel et quinquennal. Le calendrier pour ce cadre de référence, c'est l'année fiscale 2024 et à partir de cette année fiscale 2024, nous avons des projets sur lesquels nous parlons à court terme. Nous voulons tout d'abord avoir une conception d'un cadre de référence conceptuel avec des techniques intégrées pour avoir des décisions informées et collectives sur la priorisation des décisions prises par l'ICANN et nous voulons également engager la communauté, le Conseil d'Administration et l'organisation pour avoir une approche de priorisation. Donc nous voulons travailler ensemble pour pouvoir planifier ensemble à l'avenir.

Nous avons inclus des questions et réponses pour répondre un petit peu comme dans une foire aux questions aux questions les plus souvent posées. La raison pour laquelle je dis cela, c'est que nous sommes conscients du fait que dans tout l'écosystème de l'ICANN, tout le monde est très occupé et je comprends tout à fait cela. Nous avons des rôles importants à jouer dans la communauté, mais nous essayons d'avoir un cadre de priorisation tout en sachant qu'il y a d'autres éléments dans tous nos processus qui sont à prendre en compte. Donc on veut prendre un point de vue très général avec une envergure large sur le cycle de planification annuel.

Une des premières questions que l'on obtient très souvent, c'est « Est-ce que l'organisation ICANN va proposer un cadre provisoire ? » La réponse est non, nous n'allons pas vous faire des suggestions, « Qu'en pensez-vous ? » et travailler de cette manière. Nous voulons véritablement lancer ce processus avec un dialogue tout à fait ouvert. Nous allons vous proposer une liste de composants ou d'éléments de conception et la communauté doit décider là-dessus ensemble. Nous voulons nous assurer que nous n'oublions rien. Nous commençons avec véritablement un cadre très ouvert et j'espère que cela sera bien reçu et que ce sera clairement compris. Nous voulons un processus de consultation, nous prenons des notes, nous faisons des séances de remue-méninges, nous collectons toutes ces idées et ensuite, nous couchons sur le papier ces points et nous publierons cela avec plusieurs versions. Il y aura plusieurs itérations de ce rapport qui sera effectué et nous voulons véritablement avoir plusieurs étapes dans l'écosystème de l'ICANN.

Notre engagement, c'est d'écouter, de prendre note et d'être flexibles. Nous allons partager toujours notre travail avec les membres du groupe et nous allons prendre compte de leurs avis.

Nous nous concentrons sur le cycle de planification annuel et nous venons de terminer l'année fiscale 2022. Nous avons un plan opérationnel, financier et budgétaire pour l'année 2022. Nous commençons déjà notre travail pour l'année fiscale 2023. Nous avons commencé déjà plusieurs mois de travail de préparation pour l'année fiscale 2023.

Nous avons un programme pilote qui est suggéré, soit que nous ayons un processus qui commence juste avec l'année fiscale 2023 – parce que c'est déjà un petit peu trop tard pour l'année fiscale 2023. On peut lancer le processus maintenant, effectuer des consultations, inclure des éléments avant et pendant la période de commentaires publics pour obtenir un retour. Mais comme je vous l'ai dit, il y aura plusieurs versions de ce travail. Nous aurons un période de commentaires publics et cela nous sera très utile pour recevoir des commentaires sur les ressources que nous allons développer. Et ensuite, nous pourrons rentrer davantage dans les détails à la suite de la période de commentaires publics.

Nous voudrions souligner ce processus de planification. Si nous regardons ces éléments et ce cycle de planification, nous suggérons qu'il y ait une étape de priorisation de la planification pour toutes les activités qui vont rentrer dans ce programme – et nous allons en parler un petit peu plus. Nous avons pensé à cette période mai et juin du cycle de planification. Regardez de près ce calendrier. Je sais que certaines personnes ont déjà vu ces diapositives.

Le processus de planification constitue la planification stratégique opérationnelle et budgétaire. Le processus commence véritablement en janvier, de janvier à mars, avec des prévisions stratégiques, les tendances stratégiques et leur identification – c'est pour une année calendaire. Ensuite, nous avons une évaluation de l'impact et une analyse des tendances, c'est avril-juillet. On voit s'il y a de grosses différences au niveau stratégique pour le travail de l'ICANN qui requerrait une réévaluation du plan stratégique. Une fois cela passé, nous pensons avoir un lancement entre mai et juin et nous aurions une

publication pour un plan quinquennal opérationnel et budgétaire en novembre et décembre. Mais regardez cette période de mai à juin. Ce serait une période de collaboration sur un inventaire, sur une liste d'activités principales et de travailler à leur priorisation, d'établir une liste de priorités, un travail qui engagerait toutes les communautés. À ce moment-là, nous recevons des informations et des retours provenant de toutes les SO et AC et de l'organisation ICANN.

Donc développement du plan, juillet-novembre, publication d'un plan provisoire, ensuite période de commentaires publics, rapport de la part du personnel, révision éventuelle du plan de l'ICANN et ensuite, soumission pour adoption au Conseil d'Administration de l'ICANN et à la communauté habilitée.

Une nouvelle fois, dans ce contexte, le processus que nous essayons de concevoir en ce moment, c'est d'avoir une étape de développement où nous avons un cadre de rapport final collectivement et où nous pouvons identifier les priorités.

Je poursuis. Vous aurez la possibilité d'obtenir plus de détails. Mais l'objectif de la consultation d'aujourd'hui, de ce dont on parle aujourd'hui, de ce concept d'une étape de planification...

Nous avons des éléments pour ce cadre de référence sur la priorisation. Nous avons six éléments : l'envergure du travail, identifier l'envergure des activités, identifier les participants et leur rôle et responsabilités dans le processus, la fréquence du processus de planification de la priorisation, les techniques utilisées. Nous allons revenir si nous avons le temps sur ces techniques. On va devoir utiliser des modèles de priorisation sur lesquels nous allons devoir tomber d'accord. Nous

allons comme élément également devoir voir les systèmes et les outils que nous utiliserions, les rapports d'effectués et également un programme pilote, ce qui sera un élément de la validation.

HOLLY RAICHE : Est-ce que je peux vous interrompre ici ?

BECKY NASH : Oui, absolument.

HOLLY RAICHE : J'aimerais souligner que ce que nous faisons en tandem, c'est une identification au niveau de l'ALAC. Par exemple à APRALO, nous utilisons les initiatives opérationnelles pour déterminer la priorisation. C'est important que vous sachiez ce que nous faisons avec ces initiatives opérationnelles. Nous avons développé des points à ce sujet, comme les budgets de priorisation par exemple.

BECKY NASH : Pour moi, je crois que les rangs donnés par rapport au travail qui sont utilisés, les priorisations, identifier ce qui est important pour une communauté, c'est très utile. Je crois que cela peut être utile pour le groupe de travail et également, cela sera utile pour les commentaires d'avoir une meilleure compréhension de ces plans opérationnels, donc d'avoir des commentaires à ce sujet, de bien comprendre la signification de cela pour l'ICANN tout entier. Il me semble que c'est tout à fait utile. Lorsque l'on va parler un petit peu plus de l'envergure, de la

conception, nous allons voir comment nous définissons véritablement ce travail de priorisation.

Et Holly, merci beaucoup. Nous avons beaucoup appris avec ce dialogue. C'est quelque chose qui nous est très utile.

Je vais maintenant passer aux diapositives sur la consultation, présenter mon point de vue. Je suis avec Victoria Yang, collègue de mon département d'ICANN Org. Nous sommes ici pour répondre à toutes vos questions.

De quoi s'agit-il, la première étape dans ce plan opérationnel ? Bien entendu, on va en parler dans le détail. Nous avons identifié trois composantes de travail pour les couvrir et je vais les passer rapidement en revue pour avoir votre point de vue là-dessus.

D'abord, le travail de mise en œuvre. Il s'agit de la mise en œuvre des recommandations de révision, propositions d'élaboration de politiques, autres propositions du CCWG. Il s'agit en général de projets multi-annuels, d'activités multi-annuelles. Et des exemples concrets, ce sont les recommandations et mise en œuvre des recommandations de l'ATRT3 ou mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2. Ensuite, mise en œuvre des recommandations, à savoir des initiatives qui déclenchent un travail dans un domaine de travail de l'organisation ICANN où il y a des documents techniques publiés, et on voit beaucoup de contributions dans les consultations là-dessus et on sait qu'il y a là lieu pour la communauté de travailler et que c'est quelque chose d'important pour la communauté.

Donc nous avons initié un travail sur lequel la communauté est invitée à participer. L'un de ces exemples, c'est le projet ITI, c'est un projet sur lequel les membres de la communauté ont été très actifs. On cherche la consultation des membres de la communauté et on veut être sûr que le nouveau ITI réponde aux besoins de tous. Également le NSP et les systèmes de conformité, c'est-à-dire dans l'espace des parties contractantes, il y a eu des projets au fil du temps pour s'assurer que l'interaction peut être suivie.

Ensuite, il y a un domaine qu'on appelle travail initié par la communauté. Il s'agit d'un travail déclenché par un membre du Conseil d'Administration de l'ICANN d'un domaine dans un autre domaine. Cela concerne l'élaboration de politiques. Et dans le cadre du modèle multipartite, il est important qu'il y ait tous ces retours d'information – et je sais qu'il y en a énormément en ce moment au sein de l'écosystème de l'ICANN. Donc c'est très important d'assurer un suivi de tous ces retours d'information.

Et l'une des choses qu'on a voulu mettre en exergue en bas de cette diapositive, c'est de faire en sorte que les plans opérationnels soient beaucoup plus clairs. On ne suggère pas par là qu'il y ait une priorisation des opérations ou du soutien en cours. Cela veut dire que dans notre plan opérationnel, lorsque nous avons des éléments qui concernent les activités opérationnelles où on ne va pas faire un classement ou établir des priorités dans ces activités.

Par exemple, on a besoin d'un département de ressources humaines. Si vous avez certains besoins géographiques, pour répondre à cette demande, on a besoin de faire en sorte que les parties contractantes

reçoivent le financement nécessaire par l'organisation ICANN. Donc on fait cette distinction par rapport aux opérations en cours. Cela ne fait pas partie d'un cadre de priorisation ; il s'agit de projets multi-annuels de plus grande envergure.

Et ensuite, il y a des projets à plus petite échelle qui n'ont pas besoin de faire l'objet de cette priorisation. Cela peut être quelque chose qui a à voir avec l'entretien du bâtiment ou des petits changements dans le bâtiment. On ne va pas dire : « Cela devrait figurer sur la liste des projets pour la priorisation vaste. » Non, cela ne fait pas de sens pour tout le monde. Cela ne fait pas parti de ce qu'on appelle la priorisation de la planification.

Je vais faire une pause maintenant pour voir s'il y a des questions. Et dans la consultation, on a commencé par établir une page web pour voir s'il y a des réactions initiales et pour voir si tout cela fait sens par rapport à ce qu'on appelle la priorisation de la planification. Est-ce qu'il y a des points que vous aimeriez que l'on précise ou est-ce que vous voudriez qu'on inclut des points dans la priorisation ?

HOLLY RAICHE :

Je vois que Marita a levé la main. Marita, allez-y.

MARITA MOLL :

Merci Becky. C'est très intéressant, c'est une excellente nouvelle de voir comment vous essayez d'organiser toute cette architecture si compliquée. Et j'espère réellement qu'on va pouvoir y arriver et trouver le moyen de faire en sorte que les choses que l'on fait et la manière dont on intègre les initiatives opérationnelles vont nous permettre

d'obtenir des réponses plus vite. Et je pense à une initiative opérationnelle comme celle qui concerne la troisième ou quatrième ligne, je ne me souviens plus. On a ce travail initié par la communauté et on a toujours l'impression que tout cela vient de différentes parties. Je ne sais pas si je pose la bonne question ou pas. Dites-moi si je me trompe.

BECKY NASH :

Merci beaucoup de cette question. Et justement, je crois que ce que vous dites est très pertinent, s'assurer que le plan opérationnel inclut les priorisations. Et notre idée de départ, c'est que parce que les initiatives opérationnelles sont des domaines de travail qui sous-tendent l'application du plan stratégique, c'est pourquoi on les appelle stratégiques, il ne s'agit pas d'opérations en cours, alors elles vont être incluses dans l'exercice de priorisation. Et ensuite, on va voir quelles sont les conditions de ces projets. Qu'il s'agisse de projets multi-annuels, la réponse sera oui. Et je pense que c'est une excellente manière de procéder.

Je pense que ce qu'on essaie de faire avec la communauté, c'est d'avoir un retour d'informations sur la manière de mieux articuler dans le plan stratégique tout ce qui peut aider à soutenir le plan stratégique, tout en maintenant les initiatives en cours, ce qui va nous permettre dans quelques années de voir ce qui est très stratégique et qu'on veut intégrer dans le cadre de priorisation dont on pourrait parler en amont, avant l'élaboration du plan opérationnel de l'ICANN.

HOLLY RAICHE :

Merci Becky.

Est-ce que je pourrais revenir à la question de Sébastien pour savoir où s'intègrent les recommandations de l'ATRT3 ? Et je vais attirer l'attention de Sébastien sur le point 1, mise en œuvre du travail de l'organisation ICANN. Et c'est sous ce titre que la mise en œuvre de choses telles que les recommandations de l'ATRT3 et les recommandations de la piste de travail 2 s'intègrent. Est-ce que vous voudriez dire quelques mots à propos de ce premier paragraphe pour voir où tout cela s'intègre dans le processus ? Et qu'en est-il des recommandations de l'ATRT3 et en particulier les recommandations qui intéressent ce groupe ?

BECKY NASH :

Oui, merci beaucoup Holly de cette question.

Dans le cadre du plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2022, nous avons indiqué dans le plan que les recommandations de la piste de travail 2 ont été considérées comme prioritaires pour la mise en œuvre. C'est un travail en cours et j'espère que tout le monde a eu l'occasion de participer au webinaire lié au travail relatif à la piste de travail 2.

En annexe du plan, nous avons établi une liste sur le statut des autres recommandations relatives aux révisions de la communauté. Et nous avons indiqué que seules les recommandations approuvées par le Conseil d'Administration sont examinées et peuvent faire l'objet d'une priorisation. Et c'est ce dont on parle maintenant, c'est le plan de priorisation pour qu'on puisse passer en revue toutes les activités qui sont sur cette liste et qu'on puisse parler de priorisation avec la

communauté pour qu'on puisse commencer à passer les recommandations qui se trouvent sur cette liste et qui ont d'ores et déjà été approuvées à la phase de conception opérationnelle. C'est une étape de travail avant la mise en œuvre à proprement parler et c'est précisément le type de projet qui est inclut dans le cadre de priorisation.

HOLLY RAICHE :

Merci beaucoup.

Y a-t-il d'autres questions ? Si ce n'est pas le cas, on va pouvoir avancer. Je ne vois pas d'autres mains levées.

VICTORIA YANG :

Est-ce que je peux faire un commentaire ?

L'initiative opérationnelle, de quoi s'agit-il ? Il s'agit du travail que nous avons identifié pour soutenir les résultats du plan stratégique quinquennal. En d'autres termes, l'organisation ICANN va travailler sur les initiatives opérationnelles selon un ordre de priorités.

Ce dont on veut parler ici, c'est voir les trois types de cadre et par rapport au premier, c'est-à-dire travail de mise en œuvre de l'organisation, on a les mises en œuvre des recommandations de PDP ou révisions. Et dans l'annexe B, vous verrez que nous avons plus de 100 recommandations à ce niveau-là. Donc comment établir des priorités parmi tout cela ? Cela a été l'une des principales questions, et voir si on devrait avoir cela dans le cadre de la priorisation.

Ensuite, travail initié par l'organisation comme l'ITI et le NSP pour faire en sorte que le système soit plus efficace. Et le dernier, c'est un travail en cours au sein de la communauté. Par exemple, l'ALAC, le GAC ou le RSSAC vont fournir des avis et on aura également d'autres PDP. Actuellement, on a un certain nombre de PDP. À l'avenir, on en aura plus. Et est-ce que cela devrait faire partie également du cadre de priorisation ou est-ce qu'il devrait s'agir d'un processus annuel ? Est-ce qu'on devrait établir des priorités à ce niveau-là aussi ? Et cela pourrait être une combinaison des deux, mais c'est quelque chose que l'on veut aborder avec toutes les SO et AC pour voir ce qu'elles en pensent.

HOLLY RAICHE :

Victoria, est-ce que vous pourriez faire un commentaire sur le commentaire fait sur le chat disant que toutes les initiatives actuelles font d'ores et déjà l'objet d'une priorité ?

VICTORIA YANG :

Oui, pour les dernières années, parce que si vous regardez le plan, il s'agit d'initiatives opérationnelles qui ont à voir avec le plan quinquennal. Elles sont conçues pour que le travail se déroule sur cinq ans. Donc vous avez plus de détails spécifiques, résultats attendus pour l'exercice fiscal 2021, 2022 ou 2023. Certaines initiatives prendront cinq ans, d'autres trois. Donc c'est un travail sur cinq ans, parce que la manière dont ces initiatives ont été élaborées à l'origine, c'est de soutenir, d'aider à la mise en œuvre d'un plan quinquennal.

HOLLY RAICHE :

Marita, est-ce que vous souhaitez intervenir ?

VICTORIA YANG : Une phrase de plus. C'est plus pour le cycle annuel et cela montre bien tout le travail qu'il y a dans le pipeline.

HOLLY RAICHE : Marita, est-ce que c'est utile pour vous ?

MARITA MOLL : Oui, c'était clair puis après, c'est devenu un petit peu plus confus pour moi.

Actuellement, ce que nous avons sur le plan quinquennal et ce dont vous parlez ici, ce serait rajouté au plan quinquennal et cela permettrait également de planifier les cinq prochaines années ? Est-ce que je comprends bien cela ?

VICTORIA YANG : Allez-y Becky.

BECKY NASH : Chaque plan définit une durée de cinq ans et nous avons le travail qui soutient le plan stratégique et d'un autre côté, l'opérationnel. Donc chaque année fiscale, on a un plan et un budget pour un an et cela peut faire changer le calendrier du plan quinquennal. Parfois, il y a un retard si vous voulez sur un certain projet ou programme et nous avons une enveloppe budgétaire sur un an. Donc chaque année, il y a une priorisation plus détaillée de ce qui doit commencer en premier et de ce

qui peut être repoussé éventuellement. Et ensuite, on regarde avec un horizon de cinq ans.

VICTORIA YANG :

Par exemple, on est déjà dans le cycle de préparation de 2023, mais cela va évoluer, cela va être peaufiné. Si l'on voit l'envergure ici, disons que nous utilisons un exemple, nous avons une première priorité. Ensuite, nous avons une liste, un inventaire de toutes les recommandations à la suite des révisions comme l'a dit Holly, nous avons les avis également qui sont pris en compte. Par exemple, admettons que nous ayons 200 ou 250, nous avons ces cycles, mais nous devons prioriser. Est-ce que nous allons faire ces 30 ou ces 50 d'un autre côté ? Ce qui compte, ce qui va être sur la liste de l'inventaire et ce qui va ensuite donner lieu à des priorisations.

J'espère que cela a été utile. N'hésitez pas à me poser d'autres questions par la suite. Je vois que Sébastien a levé la main.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Victoria. C'est une question pour Becky. Sur le chat, j'ai indiqué quelque chose aussi. C'est peut-être ma compréhension, et le problème peut-être à la suite de l'introduction – excusez-moi, cette initiative opérationnelle sur cinq ans, c'est une envergure de cinq ans. Donc la question, c'est quand c'est introduit, c'est un petit peu problématique pour moi parce que moi, je considère que certaines des recommandations de ces initiatives opérationnelles doivent être incluses dans cette liste aujourd'hui-même même si ce n'était pas prêt lorsque vous avez commencé le travail. Donc la question, c'est que faisons-nous

dans cet environnement où il y a une évolution constante, où il y a un travail fait par la communauté, par le Conseil d'Administration et en dehors de l'ICANN également ? Parce qu'une initiative sur cinq ans, après, on la note et c'est fini. Moi, je pense que c'est quelque chose qui évolue constamment.

BECKY NASH :

Je voulais clarifier cela. Le processus de planification inclut le plan opérationnel quinquennal et sur un an. Sur cinq ans, c'est la planification générale, ce sont des estimations sur un horizon de cinq ans, des prévisions budgétaires. Il y a des aspects plus urgents, il y a un travail qui peut être requis, des activités nouvelles provenant de la communauté ou du Conseil d'Administration, d'une décision par exemple du Conseil d'Administration. Il y a une estimation et un travail ensuite qui est fait dans l'atteinte des objectifs, l'atteinte des objectifs stratégiques du plan stratégique sur cinq ans et en faisant en plus le travail requis pour faire fonctionner l'opération pour qu'elle avance – et ce, c'est dans les statuts.

Donc on a cet horizon de cinq ans et c'est un travail qui doit être fait sur la période pour soutenir le plan stratégique. Le calendrier va évoluer, en effet. Il y a des moments où on doit avancer plus vite, où on doit retirer des choses. C'est pour cela que nous avons besoin d'une priorisation sur un an qui nous permettra d'avoir plus de détails sur l'opérationnel annuel.

Donc j'espère avoir répondu à votre question. Si vous avez besoin de plus de précisions... Je pense que la priorisation, c'est plus au niveau d'un an ou plus immédiate, plus cycle de planification. Nous devons

tomber d'accord sur ce qui a déjà été lancé et sur les autres priorités. Nous sommes là pour vous aider.

Et un point sur lequel je voulais revenir, c'est qu'il y a les questions budgétaires, il y a le financement qui arrive de l'ICANN. Et récemment, en raison de l'impact de la pandémie pour notre organisation, pour la communauté, pour le Conseil d'Administration, on n'a pas effectué de déplacements, on n'a pas eu de réunions de l'ICANN, donc nous avons un financement possible de projets sur plusieurs années. On a utilisé le terme « SFICR » et il y a également des plans d'urgence qui sont parfois nécessaires. Donc le financement associé à tout cela doit être prévu et planifié.

Sébastien, est-ce que vous pouvez confirmer ou infirmer que j'ai bien répondu à la question ? Vous avez d'autres observations ?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Je crois que vous avez répondu à ma question. Mais je pense toujours que j'ai du mal à comprendre – je pousse peut-être un petit peu – l'importance de cela, par exemple parlons d'une nouvelle série de gTLD, est-ce que c'est important que cela commence au 1^{er} juillet, une fois qu'on a déjà fait les budgets, une fois qu'on a déjà fait la planification sur un an, la planification sur cinq ans ? C'est un exemple simplement, ce n'est pas pour dire que cela devrait se faire. Mais comment au 1^{er} juillet le Conseil d'Administration décide « Nous allons changer tout le budget, tout le plan stratégique sur cinq ans ou le plan opérationnel sur un an » ? C'est un exemple simplement que je prends. J'aurais pu prendre le 1^{er} septembre, le NTIA ou l'IANA, des choses qui ne sont pas budgétées et qui sont nécessaires. Beaucoup d'autres choses pourraient

être sur cette liste. Je ne suis pas un spécialiste de ces budgets, mais comment quelque chose peut se dérouler en plein milieu d'un processus de planification alors qu'il y a déjà eu beaucoup de travail réalisé ?

BECKY NASH :

Merci Sébastien. C'est une très bonne conversation, un très bon point que vous avez soulevé. Qu'est-ce que ce plan représente ? Il y a une cascade depuis les décisions du Conseil d'Administration, le plan quinquennal opérationnel, le plan annuel opérationnel et budgétaire. Et nous savons que nous pouvons avoir un calendrier, mais quelque chose peut tout à fait changer. Il y a des modifications constantes. La gouvernance, c'est s'adapter et savoir s'adapter. Vous avez utilisé de bons exemples, une nouvelle série de gTLD, l'initiative du RGPD. Et personne n'a parlé de la transition IANA et c'était quelque chose de difficile à planifier. C'était difficile d'avoir un processus de priorisation lorsqu'on a des phénomènes comme cette transition que nous avons connue.

Victoria a rajouté dans le chat que nous avons un concept de fonds d'urgence où nous avons un budget annuel pour quelque chose qui n'a pas été anticipé mais qui doit être réalisé pour des questions juridiques s'il y a un changement de direction au niveau du Conseil d'Administration ou quoi que ce soit.

Comme beaucoup d'autres organisations, nous avons un plan, nous avons toujours des plans, mais nous savons que nous allons devoir nous adapter et que des éléments vont être modifiés. Parfois, il y a des organisations qui ne peuvent plus avoir tel point, qui doivent prendre

des décisions très graves. Nous, avec le soutien de la communauté, le Conseil d'Administration de l'ICANN a été en mesure d'avoir un fonds d'urgence important dans le budget chaque année et c'est quelque chose qui peut être utilisé pour des dépenses non anticipées.

Ce que je dirais également, au niveau des dépenses opérationnelles, nous avons le SFICR et nous avons des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre des recommandations de la communauté. C'est les excédants budgétaires qui peuvent être utilisés et approuvés, donc donner lieu à de nouvelles initiatives.

La dernière chose que je dirais, comme l'a indiqué Victoria, il y a deux éléments importants dans notre plan opérationnel quinquennal qui sont autofinancés. C'est une initiative opérationnelle dont l'une est une nouvelle série de gTLD et ce sera un financement séparé qui serait obtenu. Nous avons un groupe de travail là-dessus et nous avons également les résultats financiers des ventes aux enchères qui sont autofinancées et qui ne représentent pas l'opérationnel de l'ICANN.

J'espère que j'ai répondu à votre question, Sébastien.

HOLLY RAICHE :

Je vais demander à ce que l'on avance un petit peu plus parce que je voudrais que l'on passe tout en revue. Sébastien, on va passer à d'autres diapositives si vous le permettez. On pourra poser plus de questions un peu plus tard. Becky va revenir dans les 15 jours, donc c'est simplement la première moitié de la présentation. J'aimerais que l'on passe en revue les diapositives. Merci.

BECKY NASH :

Merci Holly. Oui, effectivement, on aura bien d'autres occasions pour répondre à toutes vos questions. Et sur ce, je vais avancer. Mais ne vous inquiétez pas Sébastien, nous aurons l'opportunité de reparler de cela également.

C'est un autre élément de conception et comme je vous le disais, à mesure qu'on va aborder les éléments, que ce soit cette séance ou à la prochaine, on a besoin que vous nous disiez qu'est-ce qui vous empêche de dormir la nuit et qui ne fait pas partie de cette liste.

Tout ceux qui participent au processus de priorisation, quels sont le rôle et les responsabilités des participants dans ce processus ? Et d'entrée de jeu, je veux vous parler des rôles et responsabilités d'autres groupes et je vais faire une liste parce que dans le plan opérationnel quinquennal, dans l'introduction, il y a une très bonne description du rôle et des responsabilités dans la planification. Et cela, c'est quelque chose qu'on a utilisé pour voir comment est-ce que l'on peut tous travailler ensemble, que fait la communauté et quel est le rôle du Conseil d'Administration.

Donc rôle et responsabilités des participants. Là encore, aujourd'hui, on consulte sur cette partie du projet pour avoir un retour d'informations et ensuite, on va prendre ces commentaires et proposer un processus de conception. Donc ce qu'on dit ici, c'est que dans le cadre de ce processus annuel, l'équipe de planification de l'ICANN va faciliter la priorisation ou la discussion sur le cadre de priorisation chaque année en mai-juin. C'est ce que l'on suggère comme minimum pour la conception du plan opérationnel annuel.

Donc les participants vont utiliser des outils, des techniques pour fournir des recommandations par rapport à ce que devraient être les priorités.

Et l'équipe de planification de l'ICANN va partager les résultats de cet exercice de consultation sur la priorisation qui va ajouter de nouvelles étapes à ce processus annuel et nous partagerons les résultats pour obtenir d'autres opportunités de contribution.

Un élément essentiel ici, c'est que l'on demande à ce que cette étape annuelle fonctionne selon un processus où on peut collecter les contributions et ensuite avoir une liaison avec le Conseil d'Administration de l'ICANN et ensuite, on fera rapport sur la manière dont ces priorités qui figurent sur la liste sont reflétées dans le plan, et tout cela sera soumis pour commentaires publics. S'il y a un compromis à faire, ce sera sujet à commentaires publics.

Lorsque l'on commence le processus annuel, quelle est la structure de participation ? D'abord, consultation de la part des SO et des AC, webinaires publics dans la communauté parce qu'on veut s'assurer que notre processus de planification est divers, transparent, ouvert, que tout le monde ait la possibilité d'y participer.

Ensuite, autre structure, c'est sous forme de groupe ou de comité comme structure formalisée qui ressemblerait à la recommandation 5 de l'ATRT3, et le texte se trouve en annexe pour référence. Et ensuite ou autre suggestion, ce serait de voir si on organise un processus distinct de commentaires publics sur la priorisation des activités avant le développement de ce projet de plan opérationnel.

Je vais faire une pause maintenant, voir s'il y a des questions sur ce que je viens de vous expliquer ou des commentaires peut-être.

HOLLY RAICHE : Je pense que les gens continuent d’y réfléchir. Mais sachez que ces diapositives sont disponibles sur la page web du groupe de travail et ce serait probablement un point d’action pour les membres de ce groupe de revoir cette présentation et de voir pour la prochaine séance s’il y a des questions là-dessus. Donc je suggèrerais d’avancer. Attendez, on a deux mains levées. Marita, allez-y.

MARITA MOLL : Précision : Becky, est-ce que vous nous demandez maintenant si les étapes 2 et 3 devraient avoir lieu ou est-ce que c’est une question pour l’avenir ?

BECKY NASH : Merci Marita. Oui, on vous demande dans ces consultations quels sont d’après vous les avantages et inconvénients d’une option quelle qu’elle soit ou d’une combinaison de ces options. Il y aura un cadre écrit, mais encore une fois, on collecte des idées par rapport à ce que pensent les différents groupes de la communauté. Et je vous donne un exemple. Nous avons suggéré trois manières de procéder avec les participants et nous avons reçu certaines contributions d’autres groupes disant : « Non, un autre commentaire public de plus, non, c’est hors de question. On en a déjà trop. » Donc voilà pourquoi on vous demande votre première réaction, pour que vous ayez l’occasion par la suite de donner plus de détails, mais en tout cas une réaction préliminaire, pour être sûr qu’on est sur la bonne voie et pour qu’on puisse les prendre en considération lorsqu’on va établir ce processus.

MARITA MOLL : Très bien. Donc cela pourrait être un point d'action pour notre groupe d'en parler et de prendre une décision par rapport à l'option qu'on souhaiterait choisir.

BECKY NASH : Parfait, oui. Merci.

HOLLY RAICHE : Merci Marita. Heidi, est-ce que vous pouvez le noter s'il vous plaît ?
Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup.

Pour être sûr de bien comprendre, lorsque vous parlez des deux points, un, deux, trois, etc., est-ce qu'il faut en choisir un ou est-ce que cela peut être un ensemble des trois ?

BECKY NASH : Merci beaucoup Sébastien.

Oui, cela pourrait être une combinaison et voir à quoi cela mènerait. Dans la structure sur l'envergure des participants, cela pourrait être une consultation par les SO et les AC ou des webinaires publics de la communauté et qu'ensuite, l'organisation ICANN puisse republier ce dont on a parlé ou constituer un groupe ou une communauté. De nouveau, je cite la recommandation 5 de l'ATRT3 et cette recommandation est spécifiquement liée à la priorisation des

recommandations des révisions de la communauté. Donc on est au plus haut niveau lorsqu'il faut faire des compromis par rapport aux recommandations des révisions. Donc dans tout cadre de priorisation, cela peut se situer au niveau général de la planification de l'ICANN ou à d'autres niveaux. Donc très bonne suggestion, ce peut être une combinaison.

Que pensez-vous par rapport d'un processus de commentaires publics distinct ou séparé ? On sait les efforts qui sont faits pour faire des commentaires publics sur telle ou telle question. J'apprécierais que vous fassiez des commentaires là-dessus.

HOLLY RAICHE :

Je pense qu'on peut continuer à en parler après cet appel, qu'on puisse avoir une discussion entre nous pour qu'on puisse revenir vers vous avec une réponse. Vous noterez qu'on a mis sur le chat que cela va être un point d'action pour nous tous.

BECKY NASH :

Très bien, donc je crois comprendre Holly qu'étant donné le temps, vous avez eu l'amabilité de nous consacrer deux séances. On a envisagé de faire un remue-méninge aussi avec vous et on sait qu'il s'agit d'une discussion en profondeur, donc c'est un peu prématuré de faire cela. Donc il faut s'assurer que lorsqu'on se retrouve lors de la prochaine présentation, on puisse avoir une liste de sujets à aborder. Très bien.

Donc les questions que nous avons posées et sur lesquelles nous aimerions votre retour d'informations, ce sont celles qui figurent à l'écran. Merci d'avance.

Ensuite, la fréquence. On a eu déjà une discussion en amont à ce sujet lorsque je vous ai montré la diapositive sur l'ensemble du processus. Du point de vue de la planification de l'organisation ICANN qui est chargée de fournir la planification financière, opérationnelle, etc. pour coopérer avec la communauté, on dit que cela devrait avoir lieu au moins une fois par an dans le cadre du processus de planification. Et on suggère d'organiser cela en mai ou juin. Pourquoi mai ou juin ? On n'essaie pas d'ajouter encore plus de travail aux uns et aux autres, mais on finit le cycle de l'exercice fiscal précédent. Par exemple cette année, l'exercice fiscal a été adopté par le Conseil d'Administration en début mai. Fin avril, il y a eu des discussions avec le comité des finances. Donc ensuite, on peut commencer la planification pour le prochain cycle à ce moment-là. Et on a pensé également qu'avoir des consultations en mai ou juin, cela pourrait bien répondre aux besoins des communautés et des groupes de travail communautaires avant la conférence de juin. Donc cela laisserait le temps aux gens de recevoir les retours d'informations et d'élaborer un plan de planification en bonne et due forme. Voilà notre idée.

Également, par rapport aux outils, systèmes de rapport, etc., on aura des mesures de priorisation et on fera ensuite rapport par rapport à qui a dit quoi et quelles sont les contributions que nous avons reçues par rapport aux principales priorités. Et on peut ainsi communiquer. Donc on est engagé pour avoir cette étape qui consiste à inclure de manière exhaustive tous les retours d'information.

Je vais faire une pause ici pour savoir quel est votre point de vue. Et c'est réellement cela, la question : est-ce que vous pensez que cela

devrait avoir lieu une fois tous les trimestres ? Une fois par an ? Est-ce que cela vous semble bien ?

VICTORIA YANG : Nous avons deux mains levées, Sébastien et Marita Moll.

MARITA MOLL : Merci.

Je pense que de faire cela trop souvent dans l'année, quatre fois par an, c'est trop. Actuellement, en mai-juin, on a cet exercice de prévisions à long terme, donc cela pourrait s'intégrer là-dedans. Donc si tout le monde s'habitue à cela, que cela ait lieu en mai-juin, cela pourrait fonctionner. Moi, je suggèrerais de le faire une fois par an, au mois de mai ou au mois de juin.

BECKY NASH : Merci Marita.

Je vois une autre main, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. J'aimerais reprendre certains éléments de ce que vous avez dit.

Je pense que la proposition est très bonne, c'est pourquoi à l'ATRT3, on a fait pression pour qu'un comité se charge de cette question, parce qu'il faut que ce comité se réunisse si besoin pour une raison particulière. Encore une fois, je prends l'exemple de la transition des

fonctions de l'IANA. Oui, tout le monde a décidé à l'époque que c'était la première chose et la seule chose à faire. Mais s'il s'agit de quelque chose d'un peu moins évident, si on peut le faire en dehors de cette fenêtre de mai-juin, si on a un comité spécial qui s'en charge, il peut le faire en dehors de cette période, mais pas forcément chaque année ni de manière prévue, ni connu à l'avance parce que cela dépend de ce qui peut se produire, notamment en dehors de l'ICANN.

BECKY NASH : Merci beaucoup Sébastien.

Marita, je crois que vous avez levée la main de nouveau.

MARITA MOLL : C'est une ancienne main, désolée.

BECKY NASH : Merci beaucoup de ce retour. J'ai quelques commentaires que je vois. Sébastien, plus tôt, vous avez indiqué que les commentaires publics seraient utiles, ce serait quelque chose de nouveau, donc nous notons. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre a des commentaires à ce sujet, sur les commentaires publics et leur utilité. Marita, est-ce que c'est une nouvelle main ?

MARITA MOLL : Excusez-moi, je n'avais pas baissé la main. Mais je vais rebondir sur ce qu'a dit Sébastien.

S'il y a un comité et que nous avons des personnes sur ce comité, nous devons nous assurer qu'on puisse faire confiance aux personnes qui seront sur ce comité pour pouvoir bien effectuer le travail. Je sais que nous sommes déjà très chargés au niveau de toutes les tâches que nous avons à accomplir, donc vraiment, il faut que ce soit utile et que les personnes du comité soient responsabilisées par rapport à l'accomplissement de leurs fonctions.

BECKY NASH :

Merci de votre retour. Peut-être que nous n'avons pas besoin de commentaires publics chaque année. Nous avons un plan opérationnel qui est conçu, il y a une priorisation des tâches pour l'année et il pourrait y avoir des commentaires publics qui sont en fait standards par rapport à ce type de travail.

Nous avons reçu un commentaire : « La fréquence semble bonne, mais le calendrier... » Je ne sais pas exactement ce que vous voulez dire. Une fois que nous aurons cette liste disponible, est-ce que cela va être débattu pendant toute l'année ; c'est ce que vous voulez dire ? Ricardo, vous avez levé la main, nous allons vous donner la parole.

RICARDO HOLMQUIST :

J'espère que vous m'entendez.

BECKY NASH :

Oui.

RICARDO HOLMQUIST : C'était une faute de frappe. Je voulais parler de ce type de conversation – comme la conversation que nous avons aujourd'hui. Je pense qu'une équipe de planification, il ne faut pas qu'elle perde son temps. Et je crois que l'année prochaine, nous allons avoir ce type de conversation. Et avec ce groupe, à l'ALAC, au niveau de la GNSO, de la ccNSO, ces débats se font pour la planification.

Je sais qu'en mai et juin, ce serait le moment du calendrier où cela serait effectué pour qu'il y ait un budget, mais c'est pendant toute l'année où nous travaillons à cette préparation, y compris budgétaire. Donc je ne sais pas s'il y aura besoin d'une consultation formelle pour effectuer cela.

BECKY NASH : Oui. Merci. Nous devons nous assurer que nous sommes toujours disponibles pour débattre de planification. Et nous travaillons avec nos collègues du département des finances. La planification financière et la planification des activités vont main dans la main. Donc c'est important qu'on continue à partager. Vous avez soulevé un bon point, pendant toute l'année, nous allons recevoir un retour.

Sébastien, vous avez levé la main.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, je serai très bref.

Vous avez parlé des recommandations de l'ATRT3 et je suis revenu vers le document dont vous parlez, vous parlez de priorisation et de rationalisation des activités, des politiques et des recommandations.

Donc ce ne sont pas seulement les recommandations. Vous avez un travail qui est effectué également sur la priorisation du travail que nous faisons au sein de l'ICANN. Donc j'espère que c'est quelque chose que j'ai bien compris, mais je crois que je vais mettre cela dans le chat pour que ce soit plus clair.

BECKY NASH :

Merci beaucoup Sébastien. Nous notons en effet que dans cette priorisation des activités, nous allons revérifier avec l'ATRT3, nous allons voir exactement quelle est la situation et nous allons prendre cela en compte et revenir vers vous. Merci.

Je crois qu'il me reste cinq minutes seulement. C'est exact, Holly ?

HOLLY RAICHE :

Oui. Je suis reconnectée, j'ai eu quelques problèmes. J'aimerais vous remercier. Est-ce que nous sommes à la dernière diapositive ?

BECKY NASH :

Oui.

Ce que je vais dire simplement rapidement, c'est que nous allons revoir tout ce qui a été dit dans le chat. Tous les commentaires que nous n'avons pas pris en compte aujourd'hui oralement seront pris en compte. Je vais aller très rapidement.

Nous avons simplement la feuille de route générale et les consultations pour souligner que nous allons avoir des webinaires publics et régionaux. Nous allons travailler avec le leadership des SO et des AC et

je confirme que nous avons bien tous les groupes avec lesquels nous allons nous consulter. Et nous allons donc vous informer de ce cadre de référence pour la priorisation.

Je vais m'arrêter là.

HOLLY RAICHE : Très bon débat, j'en suis très satisfaite. C'est très utile, toutes ces clarifications qui ont été effectuées. Je suis satisfaite que vous ayez parlé de calendrier aujourd'hui parce que nous avons déjà des points là-dessus sur notre site web. Est-ce que vous pouvez terminer votre présentation dans les 15 jours à venir ? Nous aurons une autre présentation sur le processus de priorisation ?

BECKY NASH : Oui, tout à fait. Je vais me coordonner avec Heidi et le personnel et m'assurer que nous ayons une autre séance de ce type.

HOLLY RAICHE : Excellent. Je pense que ce sera peut-être le 12 août, le 13 août pour moi, à la même heure je pense. Heidi, je peux vous demander que vous travailliez à cela ?

CHERYL LANGDON-ORR : Je ne sais pas si on pourra le faire exactement à cette heure précise.

HOLLY RAICHE :

Est-ce que vous pouvez voir avec Becky pour l'heure, la date ? Je pense que c'est important que ce soit sur le site également parce que nous allons avoir plus de consultations. Nous allons débattre sur ce qui a été dit sur le chat. Nous allons prendre en compte les commentaires. Heidi, s'il vous plaît, une action à prendre et un rappel. Nous avons ces initiatives opérationnelles, cela fait déjà partie du plan quinquennal. Mais nous allons parler également du budget, c'est la prochaine tâche qui nous attend. C'est pour mettre cela en contexte dans le contexte de l'ALAC.

Si vous n'avez pas indiqué ce sur quoi vous voulez travailler au niveau des initiatives opérationnelles, indiquez-le-nous, allez sur le site web pour travailler, pour effectuer des commentaires.

Une nouvelle fois, merci beaucoup Becky de tout ce travail que vous avez effectué aujourd'hui, cela a été très utile.

Est-ce qu'il y a des questions, une dernière question ? Cela a été un débat très utile, je pense. J'aimerais vous remercier d'avoir accordé du temps. Pas d'autres commentaires ? Je n'en vois pas d'autres.

Il y aura un courriel qui va circuler à la suite de cette réunion. Nous allons travailler avec Google Doc et le personnel va organiser tout cela pour que d'ici moins de 15 jours, nous ayons une autre réunion de ce type pour conclure. Becky, on se revoit d'ici environ deux semaines.

Merci à toutes et à tous. La réunion est levée.

BECKY NASH :

Merci à toutes et à tous.

DEVAN REED : Merci de vous être joints à cette appel. Nous vous souhaitons une
excellente fin de journée. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]